PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté Égalité Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Martinique

Madininair votre parten'air en Martinique

Le 11/06/21

EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Madininair

AUJOURD'HUI le 11/06/21	DEMAIN le 12/06/21	TENDANCE POUR APRES-DEMAIN le 13/06/21
FIN DE PROCEDURE D'ALERTE	**AUCUNE PROCEDURE ACTIVE**	**AUCUNE PROCEDURE ACTIVE**

PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en ug/m^3			
Ozone O_3	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2

Polluants et seuils dépassés en ug/m^3			
Ozone O3	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2

Polluants et seuils dépassés en ug/m^3			
Ozone O3	Particules fines PM10	Dioxyde d'azote NO_2	Dioxyde de soufre SO_2

Pour « APRES DEMAIN », les prévisions de la qualité de l'air ont un niveau de confiance plus faible : il est donc important de suivre quotidiennement l'évolution des prévisions.

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

Au niveau d'information-recommandation, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

Au niveau d'alerte, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende

- Aucune procédure active
- Procédure d'information activée
- Procédure d'alerte activée

Explications de Madininair

La baisse d'intensité de l'épisode de brume de sable entraine une amélioration de la qualité de l'air pour la journée d'aujourd'hui. Madininair lève donc la procédure d'alerte sur persistance ce jour.

Pour plus d’informations sur le niveau de pollution atmosphérique :

Madininair, association régionale de surveillance de la qualité de l’air

0596 60 08 48 – info@madininair.fr - www.madininair.fr

astreinte (week-ends et jours fériés) : 0696 29 35 46

Pour toute information sur les mesures réglementaires mises en oeuvre :

www.martinique.pref.gouv.fr